

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>GRUPE FLO S.A.</u>										Néant <input type="checkbox"/> *									
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				0C	60 590 250				AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				0D	20 259 069					- Autres réserves		ZD						
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)								Dividendes		ZE	3 562 150							
									Autres répartitions		ZF								
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)				0E						Report à nouveau		ZG	77 287 169					
TOTAL I				0F	80 849 319				TOTAL II		ZH	80 849 319							
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)																			
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	3 562 150								
RENSEIGNEMENTS DIVERS																			
										Exercice N :		Exercice N - 1 :							
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7					YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS										
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance								YT	33 658 507		32 840 980							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois				J8					XQ	2 140 718		2 152 219						
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	61 651		35 535							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	1 100 057		1 313 000							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES					ST	812 034		1 710 349						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	37 772 966		38 052 084							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	361 611		580 431							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS					9Z	400 451		536 360						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	762 062		1 116 791							
T. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	13 117 792		13 483 238							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	7 453 682		7 223 665							
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *								0B	2 428 978									
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S										
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) :								YP	18,00		16,00							
	- Effectif affecté à l'activité artisanale								RL										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	1,84 %		3,11 %							
- Numéro du centre de gestion agréé *				XP					- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR	1					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA	19 170 647				Plus-values à 15%		JK			Plus-values à 0%		JL		
									Plus-values à 19%		JM			Imputations		JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD	3 830 278				Plus-values à 15%		JN			Plus-values à 0%		JO		
									Plus-values à 19%		JP			Imputations		JF			
	Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.				JG	2				Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale		JH	1		N° SIRET de la société mère		JJ	3 4 9 7 6 3 3 7 5 0 0 8 1 4	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).